

5.2 Déclaration sur le bien-être animal

(avril 2026)

V2026.04.01



Table des matières

Déclaration sur le bien-être animal d'Empire Company Limited	3
Portée de notre déclaration sur le bien-être animal	4
Principes directeurs sur le bien-être animal	4
Notre gestion du bien-être animal	5
Nos engagements en matière de bien-être animal	6
Faire évoluer notre programme de bien-être animal	7



Déclaration sur le bien-être animal d'Empire Company Limited

Empire Company Limited, Sobeys inc. (« Sobeys ») et leurs bannières s'engagent à s'approvisionner en produits durables, éthiques et élevés sans cruauté pour nos clients.

En tant que chef de file des épiceries canadiennes, nous avons défini le bien-être animal comme l'une de nos priorités. Bien que notre entreprise n'élève pas d'animaux et ne possède pas et n'exploite pas d'installations de transformation, nous nous approvisionnons en grandes quantités de produits d'origine animale. Nous reconnaissons le rôle que nous jouons dans le bien-être des animaux d'élevage destinés à nos clients aux fins de consommation.

En tant qu'épicerie de détail, nous assumons la responsabilité d'améliorer et de promouvoir de bonnes pratiques en matière de soins aux animaux d'élevage de notre chaîne d'approvisionnement.

Pour ce faire, il est nécessaire de :

- **VALORISER LA VIE DES ANIMAUX** : Respecter nos principes directeurs en matière de bien-être animal quant à notre approvisionnement en produits d'origine animale.
- **COLLABORER AVEC LES PARTIES PRENANTES** : Veiller à ce que la responsabilité de la gestion de notre programme de bien-être animal et de nos engagements soit transmise à tous les paliers de notre entreprise et en collaboration avec les Fournisseurs, les partenaires de l'industrie et les associations sectorielles.
- **DEMEURER RESPONSABLE** : Produire au moins annuellement des rapports en toute transparence sur le développement durable et les avancements relatifs à nos engagements en matière de bien-être animal.
- **S'AMÉLIORER CONTINUUELLEMENT** : Faire évoluer les attentes et les normes de nos entreprises, au fil du temps, sur le traitement animal.

Portée de notre déclaration sur le bien-être animal

Cette déclaration s'applique à tous les Fournisseurs qui s'approvisionnent en produits dérivés d'animaux d'élevage pour leurs produits frais et surgelés.

La présente déclaration s'applique à l'ensemble des bannières d'Empire et de Sobeys Inc., soit tous les supermarchés à gamme complète de services, les marchés de quartier et les magasins d'escompte, les dépanneurs, les postes d'essence et les pharmacies, ainsi que les entreprises connexes et notre épicerie en ligne. À moins d'indication contraire explicite, la portée du présent document s'applique à tous les produits d'origine animale, y compris les bovins de boucherie et les bovins laitiers, les truies et les verrats, la volaille et les poules pondeuses, ainsi que les poissons et fruits de mer d'élevage.

Principes directeurs sur le bien-être animal

Nous accordons une grande importance à la vie des animaux qui fournissent à notre clientèle des produits sains, nutritifs et de qualité. Nous n'approuvons ni ne tolérons aucune forme de mauvais traitements infligés aux animaux dans notre Chaîne d'approvisionnement. Nous attendons de tous les Fournisseurs qu'ils agissent conformément à la réglementation locale et aux cinq libertés, la norme internationale reconnue en matière de bien-être animal en ce qui concerne le traitement des animaux d'élevage, et à ce que les animaux d'élevage qu'ils se procurent soient traités sans cruauté tout au long de leur vie.

Notre engagement à l'égard du bien-être animal est guidé par les cinq libertés suivantes :

- **L'absence de faim, de soif et de malnutrition** grâce à de l'eau fraîche et à une nourriture adéquate assurant la bonne santé et la vigueur des animaux;
- **L'absence de douleur, de lésions et de maladie** grâce à la prévention ou au diagnostic et au traitement rapides;
- **L'absence de peur et de détresse** en fournissant des conditions d'élevage et des pratiques n'induisant pas de souffrances psychologiques;
- **L'absence de stress physique et thermique** en offrant un environnement approprié comportant des abris et une aire de repos confortable;
- **La possibilité pour l'animal d'exprimer les comportements normaux de son espèce** en fournissant un espace suffisant, un environnement approprié aux besoins des animaux et un contact avec des congénères.

Au sein de notre Chaîne d'approvisionnement, nous encourageons nos Fournisseurs à faire une utilisation judicieuse d'antibiotiques et d'hormones de croissance¹ au cours de la vie d'un

¹ Les hormones favorisant la croissance ne sont pas autorisées pour la production porcine, avicole, ni laitière au Canada.

animal et nous nous attendons à ce qu'ils respectent les normes éthiques lors du transport et de l'abattage des animaux destinés à la consommation humaine.

Notre gestion du bien-être animal

Chez Empire, le bien-être animal est géré de façon collaborative entre les parties prenantes internes et externes, notamment les Fournisseurs, les associations sectorielles, les organisations nationales de producteurs, les organismes de réglementation, les organisations non gouvernementales et les groupes de protection des animaux.

Le bien-être animal est régi par divers niveaux de gestion au sein de notre entreprise. Le Comité de direction, y compris notre chef de la direction et le Comité de gouvernance d'entreprise et de responsabilité sociale du conseil d'administration assurent la supervision de toutes les questions en matière de gouvernance environnementale et sociale, notamment le bien-être animal. Le vice-président principal, services juridiques et développement durable, transmet des mises à jour trimestrielles à ces comités directeurs.

Les décisions stratégiques liées au bien-être animal qui ont une incidence sur notre Chaîne d'approvisionnement sont évaluées par le comité de direction de la mise en marché; le comité de direction de Sobeys assure ensuite la supervision de ces décisions.

Les hauts dirigeants responsables de l'approvisionnement en produits d'origine animale collaborent régulièrement avec notre équipe du développement durable sur les sujets principaux liés au bien-être animal, tels que la réglementation de l'industrie, les occasions et les risques pour la Chaîne d'approvisionnement, les progrès réalisés par rapport aux engagements et, de façon ponctuelle, aux questions urgentes liées au bien-être animal. Ils orientent les équipes et les ressources spécialisées qui travaillent quotidiennement avec les Fournisseurs pour s'approvisionner en produits dérivés d'animaux d'élevage.

Les équipes et les ressources responsables du bien-être animal au sein de notre entreprise se réservent le droit d'enquêter sur les cas potentiels de faute liée au traitement des animaux découverts dans notre Chaîne d'approvisionnement commise par des Fournisseurs directs et indirects, et de prendre les mesures correctives jugées nécessaires.

Au-delà de nos activités, nous nous engageons à travailler avec des partenaires et des associations sectorielles pour veiller à ce que la gestion de notre déclaration sur le bien-être animal fasse évoluer les soins aux animaux d'élevage. Grâce à notre adhésion au Comité du bien-être des animaux du Conseil canadien du commerce de détail, nous continuons d'exercer une surveillance et de nous engager de manière non concurrentielle à l'échelle de l'industrie auprès des autres détaillants alimentaires canadiens et de ceux qui font partie de notre Chaîne d'approvisionnement afin de traiter les questions de bien-être animal qui concernent notre industrie.

En tant que membre associé du Conseil national pour les soins aux animaux d'élevage (CNSAE), nous soutenons fermement son processus scientifique et multipartite qui vise à harmoniser et à vérifier les soins aux animaux d'élevage dans tout le Canada. À l'appui de ce processus, nous encourageons vivement l'ensemble de nos Fournisseurs à s'approvisionner auprès de producteurs qui travaillent conformément aux codes de pratiques respectifs du CNSAE afin d'assurer une saine gestion des animaux d'élevage.

Conformément à une approche scientifique, notre compréhension des questions relatives au bien-être animal est continuellement éclairée et guidée par des spécialistes et des universitaires du domaine des soins animaliers. Nous nous engageons à consulter ces spécialistes en soins animaliers dans l'objectif de faire évoluer les pratiques de bien-être animal dans notre Chaîne d'approvisionnement.

Soucieux de faire progresser les attentes de notre entreprise en matière de traitement des animaux d'élevage, nous nous engageons également, par l'entremise de divers forums, à collaborer avec nos Fournisseurs, les organisations nationales de producteurs, les groupes de protection des animaux et d'autres parties prenantes, à l'atteinte des normes de bien-être les plus élevées pour tous les produits dérivés d'animaux d'élevage dont nous nous approvisionnons.

Nos engagements en matière de bien-être animal

Nous nous engageons à offrir à nos clients des options qui correspondent à leurs valeurs. Nous croyons en une approche fondée sur la science et la collaboration, c'est pourquoi nous soutenons le processus du CNSAE qui normalise et vérifie les soins prodigués aux animaux d'élevage partout au Canada.

Dans le prolongement de la publication de notre Politique sur l'approvisionnement éthique et durable, nous avons collaboré avec des Fournisseurs, des groupes industriels et des organisations soucieuses du bien-être animal pour élaborer des directives mises à jour dans trois domaines clés :

Les œufs : Nous continuerons de travailler avec les fournisseurs et les partenaires de l'industrie, comme le CNSAE, pour accroître l'offre d'œufs issus d'élevages sans cage (y compris les œufs de poules élevées en liberté, les œufs de poules élevées en plein air et les œufs biologiques) et de systèmes enrichis. Nous établirons des cibles internes d'approvisionnement et informerons la clientèle sur les options offertes, selon la disponibilité des produits en magasin. Tandis que les fournisseurs passent des cages conventionnelles aux systèmes de logements enrichis, nous travaillerons avec eux pour obtenir des données exactes et démontrer ainsi nos progrès par rapport à nos engagements.

Les truies : Nous nous alignons sur les efforts de l'industrie pour éliminer progressivement les

cages de gestation.

Les poulets à griller : Les agriculteurs canadiens sont tenus de mettre en œuvre le Programme de soins aux animaux « Élevé par un producteur canadien » des Producteurs de poulet du Canada. Nous travaillons avec des producteurs afin que les poulets à griller que nous achetons proviennent de fermes qui répondent aux exigences de densité de peuplement du CNSAE, et pour améliorer les pratiques d’approvisionnement, comme rendre les poulets insensibles grâce à l’étourdissement sous atmosphère contrôlée.

Les mises à jour relatives à nos engagements, nos indicateurs et notre performance sont disponibles dans notre [rapport annuel sur le développement durable \(sobeysbreport.com\)](https://sobeysbreport.com).

Faire évoluer notre programme de bien-être animal

Chez Sobeys, nous visons à faire évoluer et à améliorer les pratiques de soins animaliers dans l’ensemble de notre Chaîne d’approvisionnement. De plus, nous croyons que Sobeys peut le faire au sein de notre industrie, permettant ainsi aux familles canadiennes de profiter de produits provenant de sources durables, éthiques, responsables et sans cruauté.

C’est pourquoi nous nous engageons à faire progresser notre programme de bien-être animal dans trois domaines clés :

- **Renforcement des capacités**
- **Collaboration avec les principales parties prenantes**
- **Amélioration continue**

Renforcement des capacités

- Adopter une culture de respect des animaux chez notre personnel, favorisée par les communications internes, la sensibilisation et la formation sur les enjeux de bien-être animal;
- Renforcer la place du bien-être animal dans nos processus et nos procédures d’achat;
- Élaborer et appliquer une stratégie respectueuse des animaux dans le but de mettre en œuvre des politiques et des normes en matière de bien-être animal qui répondent aux principaux enjeux en la matière pour chaque espèce animale d’élevage de notre Chaîne d’approvisionnement;
- Inclure les normes sur le bien-être animal dans les critères d’évaluation pertinents des Fournisseurs;
- Promouvoir les produits respectueux du bien-être animal auprès de notre clientèle et

la sensibiliser aux pratiques de respect des animaux.

Collaboration

- Continuer à entretenir des relations solides avec nos Fournisseurs pour comprendre leurs avancées en matière de bien-être animal et pour cerner les possibilités d'améliorer les pratiques de soins animaliers;
- Entretenir des relations solides et ouvertes avec les spécialistes en soins animaliers et les groupes de protection des animaux pour se tenir au courant des enjeux actuels et à venir en matière de bien-être animal et améliorer notre compréhension des meilleures pratiques associées aux soins aux animaux;
- Continuer de participer au processus du CNSAE, examiner régulièrement ses codes de pratique et fournir une rétroaction lorsque les codes font l'objet d'un examen;
- Continuer de participer au Comité du bien-être des animaux du CCCD et cerner les possibilités de leadership au sein de l'industrie.

Amélioration continue

- Continuer de veiller au bien-être animal, protéine par protéine, en explorant la mise à jour des directives élaborées pour chaque espèce animale d'élevage dans notre Chaîne d'approvisionnement;
- Inclure de nouveaux engagements et objectifs en matière de bien-être animal assortis de cibles et de résultats progressifs en phase avec les efforts déployés par l'industrie;
- Examiner régulièrement notre performance en matière de bien-être animal et nos avancées vers l'atteinte de nos engagements et de nos objectifs;
- Promouvoir des règlements sur le bien-être animal qui visent à améliorer et à appliquer les normes de soins animaliers dans l'ensemble de l'industrie;
- Réexaminer annuellement la présente déclaration sur le bien-être animal.